DECEMBRE 2019

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N° 323

Le mot du Maire

Depuis 2012, la Commune dispose d'un dépositoire mortuaire comportant un espace destiné à l'exposition des cercueils, un local toilettes et l'ancienne morgue reconvertie en salle de repos pour les familles. Cet équipement, qui a coûté 100 000 € et a bénéficié d'une subvention de 20 % de l'Etat, est aménagé dans l'enceinte du nouveau cimetière et fonctionne gratuitement à la satisfaction de tous.

A la même époque est intervenu un décret, le 28 janvier 2011 exactement, qui prévoit dans son article 28, recodifié à l'article R 2213-29 du Code Général des Collectivités territoriales, les dispositions suivantes :

- Après la fermeture du cercueil, celui-ci peut être déposé temporairement dans un édifice cultuel, une chambre funéraire, au crématorium, à la résidence du défunt ou celle d'un membre de sa famille.
- Le cercueil peut également être déposé dans un caveau provisoire, dans l'attente de l'inhumation définitive.
- L'autorisation du dépôt est donnée par le maire de la commune du lieu du dépôt.

Le Préfet de la Moselle a récemment rappelé aux Maires qu'il leur incombait de faire appliquer ce texte. Il a également indiqué à cette occasion que les dépositoires mortuaires, non prévus à l'article R 2213-29 pour l'accueil des corps, pouvaient néanmoins être assimilés à des caveaux provisoires, et donc habilités à recevoir des cercueils fermés, dès lors qu'ils se trouvent dans l'enceinte du cimetière.

Si de nombreuses petites communes se voient brutalement pénalisées pour ne pas répondre à ces critères, ce n'est pas le cas de Ranguevaux puisque notre dépositoire répond bien à la réglementation.

Cela veut donc dire concrètement que les familles peuvent utiliser sans restriction le dépositoire de Ranguevaux. Cela veut dire aussi que les entreprises de pompes funèbres ne peuvent pas vous le refuser. Il vous appartient le cas échéant de rappeler ces principes, et en cas de refus, d'opter pour un autre prestataire.

Philippe GREINER

INFORMATIONS / SERVICES

BATTUES DE CHASSE

Rappel des battues de chasse en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

- **dimanche 8 décembre**
- **dimanche 15 décembre**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Vous avez **jusqu'au 7 février 2020** pour vérifier votre inscription ou vous inscrire pour pouvoir voter aux élections municipales les *15 et 22 mars prochains*.

Vérifier votre bonne inscription ne prend que 2 minutes sur internet, en renseignant simplement vos noms, prénoms, date de naissance et commune.

Vérifier mon inscription :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

M'inscrire ou modifier mon inscription :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

ou tout simplement en contactant le secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture, soit par mél : contact@mairie-ranguevaux.fr ou par téléphone au 03.82.58.01.47.

TÉLÉTHON

Ranguevaux participe comme chaque année au TÉLÉTHON.

Le circuit pédestre venant de Fameck, traversera la commune le **vendredi 6 décembre à 8 heures** pour se diriger vers Neufchef.

Au passage en mairie, les élus remettront en don, la délibération du CCAS allouant une subvention de 100 €.

Nous y joindrons un lot de téléphones portables (hors d'usage) collectés en mairie jusqu'à cette date.

Merci de votre soutien.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CLUB CANIN

L'Assemblée générale du Club Canin est programmée le **vendredi 6 décembre à 19 h 00** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de RANGUEVAUX prépare d'ores et déjà la prochaine saison de tennis, qui redémarrera avec le retour des beaux jours, au printemps 2020.

Pour ce faire, le TCR recherche une ou plusieurs personnes motivée(s) et souhaitant s'investir aux côtés de l'équipe en place pour enseigner le tennis aux plus jeunes, au travers des cours du mini-tennis.

Les cours du mini-tennis sont fixés, initialement, le mardi en fin d'après-midi, mais l'organisation pourrait être revue en fonction des disponibilités.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter, sans tarder M. Marcel STEFF au **06 13 97 77 19**.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranguevaux :

- **samedi 14 décembre à 18h00**
- **mardi 24 décembre à 17h30**
  messe de la nativité
- **samedi 28 décembre à 18h00**

Le 8 décembre prochain, nous entrons dans **le jubilé diocésain pour les 800 ans de la cathédrale St Etienne de METZ.**

Le jubilé débute ce **8 décembre à 15h** avec une célébration festive et liturgique à la cathédrale à laquelle vous êtes tous et toutes cordialement invités. Dans la tradition jubilaire, le jubilé doit être annoncé publiquement.

Aussi **toutes les cloches du diocèse sonneront à 15h précises ce 8 décembre.**

Au cours de cette année, plus de 200 évènements importants, religieux et civils seront prévus à travers la ville de Metz, au sein de la cathédrale et dans tout le diocèse. Contact :

jubilecathedrale@catholique-metz.fr

St NICOLAS à RANGUEVAUX

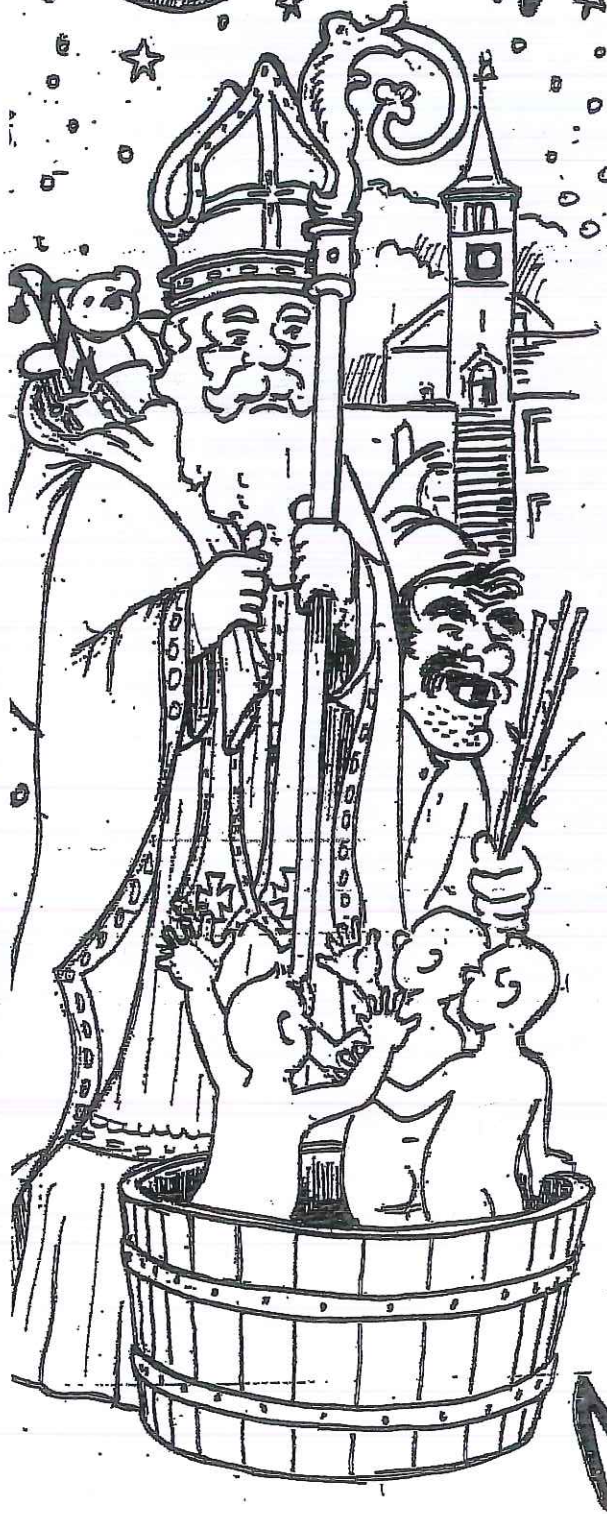

La municipalité vous invite

à accueillir Saint Nicolas

dans les rues du village

en compagnie de la

« RANGUEVALLOISE »

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019

15h00

Départ du cortège, Rue des Carrières.

A l'issue du défilé, des friandises seront distribuées aux enfants du village autour d'un goûter à la

Salle Jean-Pierre PIPERAUX

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Extension des consignes de tri à partir du 1er janvier 2020

Madame, Monsieur,

Dès le 1er janvier 2020, recycler vos emballages devient plus simple !
Ainsi, à partir de cette date, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception, dans la poubelle jaune.

Suite à l'appel à projet piloté par Citeo (entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers), la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch passe à l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2020.
À cette date, le centre de tri Paprec de Dieulouard, dont dépend le territoire de la vallée de la Fensch sera opérationnel pour accueillir et traiter tous les emballages en métal, papier, carton et plastique.

En pratique :
Pour vous, le tri devient plus simple ! Plus de doute, tous les emballages se trient !
1/ C'est un emballage (hors verre) ? Déposez-le en vrac dans votre poubelle jaune !
2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3 / Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ni la vaisselle en plastique (jouet, gobelet, assiette...).

Pour mieux vous informer, la documentation jointe à ce courrier vous précise les nouvelles consignes de tri en usage sur le territoire à partir du 1er janvier 2020.

Si vous avez une question, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch au

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

ou consulter le site internet **www.agglo-valdefensch.fr**

Nous comptons vivement sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire.

Le service environnement de la
Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Retrouvez également dans cette enveloppe :

Un sticker
à coller sur votre bac jaune, si vous n'êtes pas collectés en sacs, ni en conteneur enterré. Veillez à le coller sur un bac sec de préférence.

Un mémo-tri
pour vous aider à bien trier tous vos déchets. À apposer sur votre réfrigérateur grâce à l'aimant.

Un flyer
vous expliquant les nouvelles consignes de tri.

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

À PARTIR DE JANVIER 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Tous les emballages et briques en carton

Bouteilles et flacons en plastique

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Tous les emballages en métal

Papiers

PAS DE SAC DANS LE BAC JAUNE
(emballages à mettre en vrac)

Pour tout renseignement complémentaire contacter le N°Vert 0 800 33 67 24 ou www.agglo-valdefensch.fr

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

À partir du 1er janvier 2020, TOUS LES EMBALLAGES SANS EXCEPTION, VONT DANS LA POUBELLE JAUNE !

tous les emballages et briques en carton

toutes les bouteilles, flacons et bidons en plastique

+

tous les emballages en métal

TOUS LES POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET SACHETS ET FILMS, EN PLASTIQUE

tous les papiers

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Algrange/Hayange/Fameck/Florange/Knutange/Neufchef/Nilvange/Ranguevaux/Serémange-Erzange/Uckang

FINI LES DOUTES, TRIER EST PLUS SIMPLE !

C'est un emballage ? → Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets, ni la vaisselle en plastique (jouets, gobelets, ...).

Déposez vos emballages en vrac dans le bac
(même les sacs en plastique) sans les imbriquer.

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider

pots et bocaux en verre

bouteilles en verre

papiers

emballages en métal

emballages en carton

bouteilles et flacons en plastique

tous les emballages en plastique

mouchoirs usagés, gobelets en plastique, os, restes de repas, couches....

Je peux jeter ce type de déchets dans ma poubelle d'ordures ménagères ou utiliser un composteur.

Un doute, une question sur le tri ?

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

www.agglo-valdefensch.fr

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

2020 Calendrier de collecte des déchets
RANGUEVAUX

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

JANVIER

M	1	JOUR DE L'AN
J	2	Basile
V	3	Geneviève
S	4	Odilon
D	5	Edouard
L	6	Mélaine
M	7	Raymond
M	8	Lucien
J	9	Alix
V	10	Guillaume
S	11	Pauline
D	12	Tatiana
L	13	Yvette
M	14	Nina
M	15	Rémi
J	16	Marcel
V	17	Roseline
S	18	Prisca
D	19	Marius
L	20	Sébastien
M	21	Agnès
M	22	Vincent
J	23	Banard
V	24	Fr. de Sales
S	25	Conv. Paul
D	26	Paule
L	27	Angèle
M	28	Th. d'Aquin
M	29	Gildas
J	30	Martine
V	31	Marcelle

FÉVRIER

S	1	Ella
D	2	Présentation
L	3	Blaise
M	4	Véronique
M	5	Agathe
J	6	Gaston
V	7	Eugènie
S	8	Jacqueline
D	9	Apolline
L	10	Arnaud
M	11	ND de Lourdes
M	12	Félix
J	13	Béatrice
V	14	Valentin
S	15	Claude
D	16	Julienne
L	17	Alexis
M	18	Bernadette
M	19	Gabin
J	20	Aimée
V	21	Damien
S	22	Isabelle
D	23	Lazare
L	24	Modeste
M	25	Roméo
M	26	Nestor
J	27	Honorine
V	28	Romain
S	29	Auguste

MARS

D	1	Aubin
L	2	Charles le Bon
M	3	Guénolé
M	4	Casimir
J	5	Olive
V	6	Colette
S	7	Félicité
D	8	Jean de Dieu
L	9	Françoise
M	10	Vivien
M	11	Rosine
J	12	Justine
V	13	Rodrigue
S	14	Mathilde
D	15	Louise
L	16	Bénédicte
M	17	Patrice
M	18	Cyrille
J	19	Joseph
V	20	PRINTEMPS
S	21	Clémence
D	22	Léa
L	23	Victorien
M	24	Catherine 1
M	25	Annonciation
J	26	Larissa
V	27	Habib
S	28	Gontran
D	29	Gwladys
L	30	Amédée
M	31	Benjamin

Jours de collecte des emballages ménagers — Jours de collecte des ordures ménagères — Jour férié et jour de fête

Rappel de vos collectes de décembre 2019 : 11, 27 — 4, 11, 18, 27

À partir du 1er janvier 2020,
TOUS les emballages vont dans la poubelle jaune !

Tous les emballages et briques en carton

Bouteilles et flacons en plastique

+

Tous les emballages en métal

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Papiers

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

ASTUCES

- Mettre les emballages en vrac dans le bac jaune (sans sac et non empilés).
- Écraser les emballages pour gagner de la place.
- Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.
- Passer au vrac permet d'éviter la production de déchets.

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Calendrier de collecte des déchets 2020

RANGUEVAUX

RAPPEL

- Merci de sortir les bacs **la veille au soir** de la collecte.
- Les déchets déposés **en dehors des bacs** ne seront **pas collectés**.

Déchets verts

Des bennes à déchets verts sont mises à disposition d'avril à novembre dans les villes de la vallée.

Calendriers et liste des emplacements sur www.agglo-valdefensch.fr

Compostage

Déchets humides

Épluchures et restes de fruits et de légumes, marc de café avec filtre ou dosette, sachet de thé, tonte de pelouse, feuilles vertes, mousse, fougères.

Déchets secs

Feuilles mortes, branchages, plantes et fleurs fanées, paille, foin, sciure de bois non traité, carton brun, essuie-tout, boite d'oeufs, journal, papier kraft, coquilles de fruits secs et d'oeufs, croûtes de fromage, pain rassis, litière végétale d'animaux domestiques, écorces.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en vente des composteurs en plastique à tarif réduit !

Contactez le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

AVRIL

M	1	Hugues
J	2	Sandrine
V	3	Richard
S	4	Isidore
D	5	Irène
L	6	Marcellin
M	7	J-B de la Salle
M	8	Julie
J	9	Gautier
V	10	Fulbert
S	11	Stanislas
D	12	PÂQUES
L	13	L. DE PÂQUES
M	14	Maxime
M	15	Paterne
J	16	Benoît
V	17	Anicet
S	18	Parfait
D	19	Emma
L	20	Odette
M	21	Anselme
M	22	Alexandre
J	23	Georges
V	24	Fidèle
S	25	Marc
D	26	Alida
L	27	Zita
M	28	Valérie
M	29	Cath. de S.
J	30	Robert

MAI

V	1	FÊTE DU TRAVAIL
S	2	Boris
D	3	Philippe
L	4	Sylvain
M	5	Judith
M	6	Prudence
J	7	Gisèle
V	8	ARMISTICE 1945
S	9	Pacôme
D	10	Solange
L	11	Estelle
M	12	Achille
M	13	Rolande
J	14	Matthias
V	15	Denise
S	16	Honoré
D	17	Pascal
L	18	Eric
M	19	Yves
M	20	Bernardin
J	21	ASCENSION
V	22	Emile
S	23	Didier
D	24	Donatien
L	25	Sophie
M	26	Bérenger
M	27	Augustin 1
J	28	Germain
V	29	Aymar
S	30	Ferdinand
D	31	PENTECÔTE

JUIN

L	1	L. DE PENTECÔTE
M	2	Blandine
M	3	Kévin
J	4	Clotilde
V	5	Igor
S	6	Norbert
D	7	Gilbert
L	8	Médard
M	9	Diane
M	10	Landry
J	11	Barnabé
V	12	Guy
S	13	Antoine de P.
D	14	Elisée
L	15	Germaine
M	16	Aurélien
M	17	Hervé
J	18	Léonce
V	19	Romuald
S	20	Silvère
D	21	ÉTÉ
L	22	Alban
M	23	Audrey
M	24	Jean-Baptiste
J	25	Prosper
V	26	Anthelme
S	27	Fernand
D	28	Irénée
L	29	Pierre-Paul
M	30	Martial

Jours de collecte des emballages ménagers — Jours de collecte des ordures ménagères — Jour férié et jour de fête

2020 Calendrier de collecte des déchets
RANGUEVAUX

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

JUILLET

M	1	Thierry
J	2	Martinien
V	3	Thomas
S	4	Florent
D	5	Antoine
L	6	Mariette
M	7	Raoul
M	8	Thibault
J	9	Amandine
V	10	Ulrich
S	11	Benoît
D	12	Olivier
L	13	Henri - Joël
M	14	FÊTE NATIONALE
M	15	Donald
J	16	ND Carmel
V	17	Charlotte
S	18	Frédéric
D	19	Arsène
L	20	Marina
M	21	Victor
M	22	Marie M.
J	23	Brigitte
V	24	Christine
S	25	Jacques
D	26	Anne - Joachin
L	27	Nathalie
M	28	Samson
M	29	Marthe
J	30	Juliette
V	31	Ignace

AOÛT

S	1	Alphonse
D	2	Julien Eymard
L	3	Lydie
M	4	JM Vianney
M	5	Abel
J	6	Transfiguration
V	7	Gaétan
S	8	Dominique
D	9	Amour
L	10	Laurent
M	11	Claire
M	12	Clarisse
J	13	Hippolyte
V	14	Evrard
S	15	ASSOMPTION
D	16	Armel
L	17	Hyacinthe
M	18	Hélène
M	19	Jean Eudes
J	20	Bernard
V	21	Christophe
S	22	Fabrice
D	23	Rose de Lima
L	24	Barthélémy
M	25	Louis
M	26	Natacha
J	27	Monique
V	28	Augustin
S	29	Sabine
D	30	Fiacre
L	31	Aristide

SEPTEMBRE

M	1	Gilles
M	2	Ingrid
J	3	Grégoire
V	4	Rosalie
S	5	Raïssa
D	6	Bertrand
L	7	Reine
M	8	Nativité
M	9	Alain
J	10	Inès
V	11	Adelphe
S	12	Apollinaire
D	13	Aimé
L	14	Croix Glorieuse
M	15	Roland
M	16	Edith
J	17	Renaud
V	18	Nadège
S	19	Emilie
D	20	Davy
L	21	Matthieu
M	22	Maurice
M	23	AUTOMNE
J	24	Thècle
V	25	Hermann
S	26	Côme-Damien
D	27	Vincent de Paul
L	28	Venceslas
M	29	Michel
M	30	Jérôme

Jours de collecte des emballages ménagers — Jours de collecte des ordures ménagères — Jour férié et jour de fête

RAPPEL

- Merci de sortir les bacs **la veille au soir** de la collecte.
- Les déchets déposés **en dehors des bacs** ne seront **pas collectés.**

Déchèteries de Florange (ZI Ste Agathe) et de Hayange (ZI St Jacques)

Types de déchets acceptés : Gravats • Déchets verts • Papiers • Tout venant encombrants • Ferrailles • Pneumatiques (avec et sans jantes) • Bois • Huiles de vidange (mise à dispostion d'une fosse pour effectuer la vidange) • Huiles ménagères • Bouteilles en plastique • Verres • Batteries, piles • Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) • Déchets équipements électriques et électroniques • Déchets d'activités de soins à risques infectieux • Portes et fenêtres • Pots souillés • Vêtements

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Le dimanche de 9h à 12h	Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le dimanche de 9h à 12h

Fermeture les jours de fêtes et jours fériés

Déchèterie de Algrange (ZI de la Paix)

Types de déchets acceptés : Tout venant • Gravats • Déchets verts • Bois • Verres

Pour les horaires de la déchèterie de Algrange, consultez le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

Carte d'accès aux déchèteries obligatoire.
Réservée exclusivement aux particuliers résidant sur le territoire communautaire, elle est gratuite et exigée par le gardien lors de chaque entrée en déchèterie.

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Calendrier de collecte des déchets 2020

RANGUEVAUX

RAPPEL

- Merci de sortir les bacs **la veille au soir** de la collecte.
- Les déchets déposés **en dehors des bacs** ne seront **pas collectés**.

Verre

Uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre sans couvercles ni bouchons.

Liste des bornes sur www.agglo-valdefensch.fr

Textiles

Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

Liste des bornes sur www.agglo-valdefensch.fr

Commande, réparation ou changement de bacs ou de sacs rouges (ordures ménagères) ou jaunes (emballages recyclables), commande et livraison de composteurs.

Contactez le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
10 rue de Wendel - BP 20176 - 57705 HAYANGE Cedex

N°Vert 0 800 33 67 24
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.agglo-valdefensch.fr

Jetons moins Trions mieux Chaque geste compte

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Réalisé par : service communication CAVF - 2019

OCTOBRE

J	1	Thérèse
V	2	Léger
S	3	Gérard
D	4	François d'Assise
L	5	Fleur
M	6	Bruno
M	7	Serge
J	8	Pélagie
V	9	Denis
S	10	Ghislain
D	11	Firmin
L	12	Wilfried
M	13	Géraud
M	14	Juste
J	15	Thérèse
V	16	Edwige
S	17	Baudoin
D	18	Luc
L	19	René
M	20	Adeline
M	21	Céline
J	22	Elodie
V	23	Jean de C.
S	24	Florentin
D	25	Crépin
L	26	Dimitri
M	27	Emeline
M	28	Jude
J	29	Narcisse
V	30	Bienvenue
S	31	Quentin

NOVEMBRE

D	1	TOUSSAINT
L	2	Défunts
M	3	Hubert
M	4	Charles
J	5	Sylvie
V	6	Bertille
S	7	Carine
D	8	Geoffroy
L	9	Théodore
M	10	Léon
M	11	ARMISTICE 1918
J	12	Christian
V	13	Brice
S	14	Sidoine
D	15	Albert
L	16	Marguerite
M	17	Elisabeth
M	18	Aude
J	19	Tanguy
V	20	Edmond
S	21	Rufus
D	22	Cécile
L	23	Clément
M	24	Flora
M	25	Catherine
J	26	Delphine
V	27	Sévrin
S	28	Jacques
D	29	Saturnin
L	30	André

DÉCEMBRE

M	1	Florence
M	2	Viviane
J	3	François Xavier
V	4	Barbara
S	5	Gérald
D	6	Nicolas
L	7	Ambroise
M	8	Imm. Conception
M	9	Pierre Fourier
J	10	Romaric
V	11	Daniel
S	12	Jeanne F.C
D	13	Lucie
L	14	Odile
M	15	Ninon
M	16	Alice
J	17	Gaël
V	18	Gatien
S	19	Urbain
D	20	Théophile
L	21	Pierre C.
M	22	HIVER
M	23	Armand
J	24	Adèle
V	25	NOËL
S	26	Etienne
D	27	Jean
L	28	Innocents
M	29	David
M	30	Roger
J	31	Sylvestre

Jours de collecte des emballages ménagers — Jours de collecte des ordures ménagères — Jour férié et jour de fête